COMMUNIQUÉ
Paris, le 10/11/2015

INTERDICTION DES VITRES SURTEINTÉES : EMPLOIS ET LIBERTÉ EN DANGER.

***Le Parisien / Aujourd'hui en France* révèle aujourd'hui, mardi 10 novembre 2015, l'intention du ministère de l'Intérieur d'interdire les vitres teintées sur les voitures, dès janvier 2016. Selon le quotidien, les autorités estimeraient en effet dangereux le surteintage des vitres avant latérales, en particulier parce que ce procédé rendrait plus difficiles les contrôles routiers. Pour l'association « 40 millions d'automobilistes », cette nouvelle mesure prise à l'encontre des automobilistes ne pourra que renforcer l'incompréhension des usagers et le sentiment d'oppression venant de la politique répressive et restrictive menée par le Gouvernement français.**

Ce sont chaque année 160 000 propriétaires qui font teinter les vitres latérales avant de leur véhicule, pour des raisons d'esthétique ou, plus souvent, de confort. Si le décret est voté, ceux-ci devront faire retirer les filtres déjà posés, malgré la somme investie pour faire réaliser l'intervention. Plus grave encore, l'interdiction de cette pratique mettrait en péril tout un secteur économique, ce que dénonce Daniel QUERO, président de l'association « 40 millions d'automobilistes » : « Les professionnels estiment que cette interdiction provoquera la suppression de 1 800 emplois liés directement à cette activité. Il ne faut pas oublier que l'industrie automobile, ce sont près de 2,5 millions d'emplois en France, et à chaque fois que le Gouvernement prend une mesure répressive à l'encontre des automobilistes, c'est tout un secteur économique qui en pâtit aussi. »

Si l'association reconnaît que les teintages trop opaques des vitres ne peuvent être tolérés, à la fois parce qu'ils empêchent les forces de l'ordre de lutter contre certains comportements dangereux (téléphone au volant, non-port de la ceinture de sécurité…) et parce qu'ils ne permettent pas aux autres usagers d'anticiper la réaction du conducteur, elle juge impensable d'interdire totalement le surteintage : « Par construction, les vitres des véhicules sont automatiquement teintées à 30% ; on pourrait imaginer alors qu'un teintage supplémentaire, jusqu'à 50 ou 60% reste autorisé. Les automobilistes sont exaspérés par toutes ces mesures liberticides, dont ils ne comprennent pas l'intérêt. Interdire toujours plus, cela ne fait que renforcer le rejet de la politique dite « de sécurité routière » par les usagers. Après les radars en tout genre et la traque par les drônes, on s'attaque maintenant à l'aspect du véhicule ! Jusqu'où est-on prêt à aller, sous prétexte de sécurité ? » s'insurge Pierre CHASSERAY, délégué général de l'association.

Pour dénoncer et lutter contre la répression à outrance, « 40 millions d'automobilistes » enjoint tous les automobilistes à signer la pétition en ligne « Le Grand Ras-le-bol » sur le site Internet www.legrandraslebol.com et à commander l'autocollant « Trop de mesures tue la voiture » (sur http://40ma.clicboutic.com/fr/48-autocollant-trop-de-mesures-tue-la-voiture.html)à opposer sur le véhicule en signe de mécontentement.

A propos de « 40 millions d'automobilistes » 40 millions d'automobilistes est une association d'intérêt général, porte-parole des automobilistes raisonnables et défenseur de leurs intérêts. Elle est active tant sur le plan national qu'européen. Elle intervient dans l'ensemble des débats de fond liés à l'usage de l'automobile face aux grands enjeux sécuritaires et environnementaux, pour adapter et préserver l'automobilité, facteur indispensable à la croissance économique et à la qualité de vie des ménages. Premier représentant national des automobilistes auprès des Pouvoirs Publics et du secteur économique de la route, « 40 millions d'automobilistes » rassemble plus de 320.000 adhérents, elle a aussi le soutien de tous les Automobile Clubs français, membres de l'Union Nationale des Automobile Clubs. www.40millionsdautomobilistes.com